

Novopeldaño[®] Romano

h: 11 mm 11 mm 17 mm

a: 40 mm 50 mm 55 mm

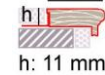
a: 40 mm 250/120/100/31'6 cm

Longueur: **a: 50 mm** 250/100/31'6 cm

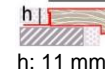
a: 55 mm 150/120/100/31'6 cm

Matériau: Aluminium + Bois

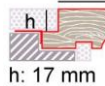
a: 40 mm



a: 50 mm



a: 55 mm



NOVOPELDAÑO[®] ROMANO

Perfilé pour finitions de nez de marche carrelés avec céramique ou tout autre type de pavement apportant une touche noble et élégante.

Novopeldaño[®] Romano est disponible en différents modèles avec différentes mesures de contremarche. Cette marche en bois naturel de taille unie a une aile de fixation en aluminium avec des perforations en forme d'octogone qui permet le passage du matériel d'adhérence. Assurant ainsi une installation optimale et une longue durée de vie.

PARTICULARITES DU BOIS

- Le profilé Emac[®] est composé de **bois naturel**, non traité. Pour une utilisation correcte, il est nécessaire de le traiter avec un vernis ou de le teindre, après la pose selon le type de bois et d'usage (intérieur ou extérieur).
- Stocker le bois dans un endroit sec et en position horizontale. Jamais à la verticale.
- La tolérance aux cotes des profilés en bois correspondent à la qualité IT14.
- Les cotes du bois peuvent souffrir d'une variation de +/-5% sur les mesures indiquées due aux caractéristiques propres du bois.

Disponible en bois aptes pour l'intérieur comme pour l'extérieur.

Dispose de pièces complémentaires pour angles et latéral afin d'obtenir une finition parfaite.

Son montage minutieux et l'union de la base en aluminium et du bois au moyen de vis adaptées vous offre une garantie supplémentaire pour ces profilés.

Ils sont vendus avec un film de protection, évitant ainsi les taches ou imperfection pouvant apparaître durant la pose. Celui-ci devra pas être retiré avant la fin de l'installation.

- La couleur du bois naturel est irrégulière, ce qui lui octroie un aspect unique. Prenez en compte que des différences de ton peuvent apparaître, y compris sur un seul et même profilés. Ces variations sont des caractéristiques propres de bois authentique.
- La courbure du bois est une caractéristique naturelle propre du matériau. Pour une fixation parfaite, il est recommandé de placer puis d'exercer une pression sur le profilé jusqu'à ce que prenne le matériel d'adhésion. De même, il est recommandé de lire les instructions situées au dos de chaque profilé avant de procéder à l'installation.

CARACTÉRISTIQUES DES BOIS NATURELS

Iroko

- Teck africain. Bois classé comme très résistant aux moisissures et aux termites.
- Sa couleur varie du marron jaunâtre au marron doré, lorsqu'il est exposé à la lumière.
- Densité 630 – 670 Kg /m³
- Utilisé en intérieur comme en extérieur.

Tali

- D'origine africaine, sa couleur varie du brun jaunâtre au brun rougeâtre, s'obscurissant suivant son exposition à la lumière.
- Il résiste aux atmosphères humides et aux acides minéraux dilués.
- Densité 890 – 960 Kg /m³
- Recommandé pour un usage en extérieur.

Acajou de Guinée

- Sa couleur varie du brun au brun rougeâtre, qui s'obscurcit également en fonction de son exposition à la lumière.
- Les veines sont fines et ondulées et progressivement distribués.
- D'origine africaine.
- Spécialement recommandé pour un usage extérieur

Chêne

- Su color natural varía del color marrón claro al amarillo pálido
- Les veines sont visibles et régulières.
- Origine américaine. Densité 670 – 770 Kg /m³
- Utilisé communément en mobilier et ébénisterie.
- Recommandé pour usage intérieurs

**En cas de difficulté pour l'importation des bois exotiques, Emac[®] se réserve le droit de changer, sans préavis, le type de bois offert, pour un autre bois dont les caractéristiques seront similaires.*

TESTS DE LONGEVITE

Les profilés de bois Emac[®] ont été soumis aux tests de durabilité de l'Institut Technologique des Meubles et Compléments AIDIMA.



Ces essais ont démontrés qu'après usage continue, il ne se produit pas de détérioration, défauts, déchirures ou dégâts significatifs en plus de maintenir en parfait état, l'union entre le bois et l'aluminium.

TESTS DE RESISTANCE AU GLISSEMENT


Le Novopeldaño[®] 2 Clásico en bois de chêne (de surface visible: 40 mm) a été soumis par l'institut Technologique de la Construction AIDICO à des essais de résistance au glissement comme indiqué par le CTE durant lesquels se précise le comportement de l'ensemble, carreaux et nez de marche, avec différents résultats de Rd.

La microstructure superficielle du bois naturel fait prévoir un comportement similaire sur les pieds de marche de modèles différents fabriqués avec du bois différent. Plus grande est la surface visible du nez de marche uni aux carreaux, meilleure sera le Rd de l'ensemble.



CARACTERISATION DE LA RESISTANCE AU GLISSEMENT

Norme

 Les carreaux en céramique sont soumis à l'exigence du Document Basique DB-SU, Sécurité d'usage, SU1: Sécurité face au risque de chutes, appartenant au Code Technique de l'Edification.

Le CTE a été approuvé par le Real Decreto 214/2006, publié au B.O.E (bulletin officiel de l'État) du 28 Mars 2006, et modifié para le Real Decreto 137/2007 du 19 Octobre 2007, publié au B.O.E. du 23 Octobre 2007.

Objectif

L'objectif des conditions basiques « Sécurité d'usage » consiste à réduire dans des limites acceptables le risque que courent les usagers d'un bâtiment de souffrir des dommages immédiats pendant l'usage prévu du produit, dû aux carences du projet, de la construction, de l'usage et/ou de l'entretien de l'installation.

Le DB-SU1 : Le besoin de sécurité face aux risques de chute exige de limiter le risque de chute des usagers, c'est pour ceci que les sols devront être adéquats pour que les personnes ne glissent pas, ne trébuchent pas, ou que leur mobilité ne soit pas affectée.

Champ d'application

Les conditions établies dans le DB-SU 1 s'appliquent aux sols de bâtiments tels que:

- Sanitaire: clinique, hôpital, centre de santé...
- L'enseignement: universités, collèges...
- Comercial: marchés, centres commerciaux, hypermarchés, magasins...
- Administratifs: bureaux, banques...
- Parking
- Lieux publics: Bâtiments ou établissements d'utilité culturelle (destinés à la restauration, aux spectacles, réunion, détente, auditorium, jeux et autres) religieuse et de transport de personnes.

Ces exigences excluent les zones d'usage restreint: Utilisation des zones ou éléments de circulation limités à un maximum de 10 personnes étant des usagers habituels. Sont inclus l'intérieur des résidences mais exclues les zones communes des bâtiments.

Le CTE n'inclut pas expressément les zones d'Usage Résidentiel Privé et Publique, car ces derniers se trouvent sous les exigences de normes territoriales, fédérales ou municipales. Dans la majorité des cas, les normes territoriales incluent des zones d'usage résidentiel dans le champ d'application du CTE.

Usage Résidentiel Privé

Bâtiment ou zone destinés au logement permanent, quel que soit le type d'édifice: maison individuelle, immeuble ou appartement, etc...

Usage Résidentiel publique

Bâtiment ou établissement destiné à fournir un logement temporaire dirigé par un titulaire de l'activité différente de l'ensemble des occupants et qui peut disposer de services communs, comme le nettoyage, salle à manger, pressing, salle de réunion et spectacles, sports, etc. Prend en compte les hôtels, auberges, résidences, foyers, appartements touristiques, etc.

Classement des sols selon leur degré de glissement

Résistance au glissement (Rd)	Classe
$Rd \leq 15$	0
$15 < Rd \leq 35$	1
$35 < Rd \leq 45$	2
$Rd > 45$	3

Classe minimum exigée pour escaliers et surfaces avec inclination ≥ 6 % selon son emplacement.

Lieu	Classe
Zones intérieures sèches	2
Zones intérieures humides, comme les entrées de bâtiment depuis l'extérieur (1), terrasses couvertes, vestiaires, douches, bains, toilettes, cuisines, etc...	3
Zones intérieurs où, en plus de l'eau, puisse se trouver agents (graisses, lubrifiants, etc...) réduisant la résistance au glissement, comme par exemple les cuisines industrielles, abattoirs, parking, zones industrielles, etc.	3
Zones extérieures. Piscines (2)	3

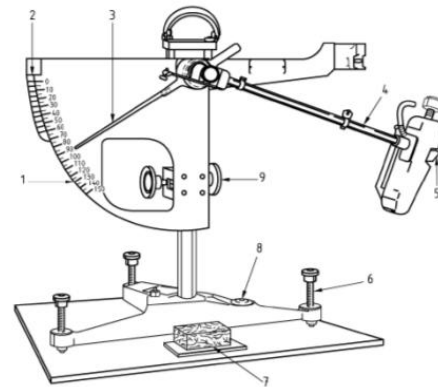
1) Sauf quand il s'agit d'accès direct aux zones d'usage restreint.

(2) Dans les zones prévues pour les usagers pieds nus et au fond de la piscine, dans les zones ou la profondeur ne dépasse pas 1,5 m.

Norme de test

La valeur de résistance au glissement se détermine par l'intermédiaire du test du pendule décrit en annexe A de la norme UNE-ENV 12633:2003, employant une échelle C en éprouvette sans usure accélérée.

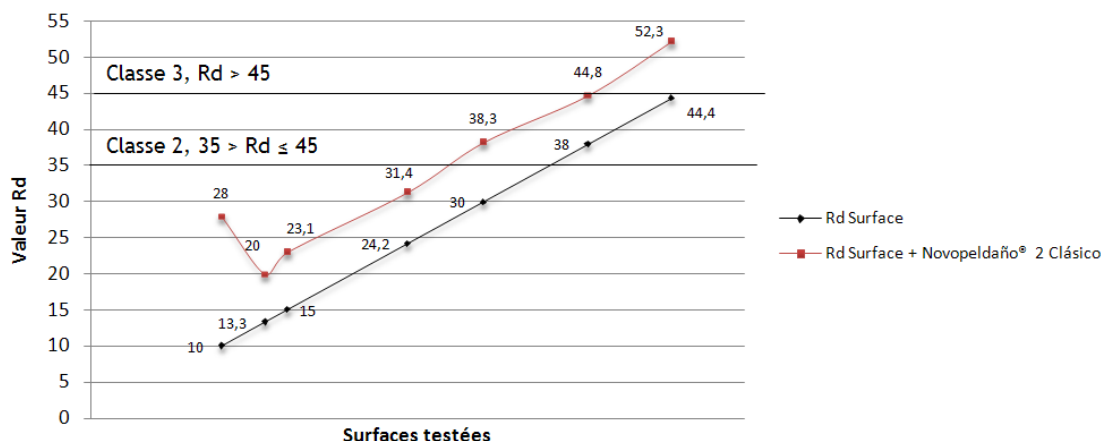
La caractérisation del Novopeldaño® 2 Clásico se réalise avec le même processus, par lequel se détermine, selon le CTE, la résistance au glissement des dalles de céramique, prenant toujours comme cobaye celles ayant les conditions de glissement les plus défavorables.



Données obtenues

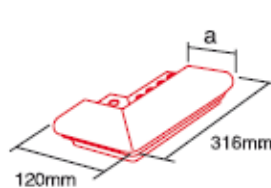
Toutes les surfaces testées conjointement avec le Novopeldaño® 2 Clásico en bois de chêne améliore leur valeur de résistance au glissement arrivant même à intégrer la classe supérieure. Ci dessous est présenté dans un graphique le comportement face au glissement de ce modèle de Novopeldaño® (Vous pouvez prendre cela à titre indicatif pour les autres bois et dimensions des autres Novopeldaño®).

**Comportement face au glissement
Novopeldaño® 2 Clásico**

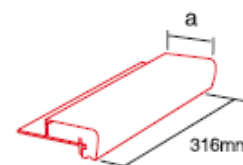


PIECES COMPLEMENTAIRES

Emac[®] met à votre disposition, les compléments idéales pour atteindre une finition parfaite: Novopeldaño[®] Romano angles (modèles à gauche et à droite) et latéral Novopeldaño[®] Romano.



Angle Novopeldaño[®]
Romano



Lateral Novopeldaño[®]
Romano

MISE EN PLACE

1. En premier lieu, lisez bien attentivement les instructions de mise en place étiquetées sur le profilé.
2. Etaler abondamment le matériel sur la contremarche et placer les pavements.
3. Aligner ensuite le profilé avec l'angle de la marche, le profilé venant prendre appui sur la contremarche afin de ne pas laisser le profilé sans support (ne jamais laisser le profilé sans appui, ce qui pourrait provoquer un effet de levier, arracher le nez de marche ainsi que le revêtement).
4. Exercer une pression sur la longueur du profilé afin de s'assurer d'une fixation parfaite.
5. Placer ensuite le revêtement sur l'aile de fixation.
6. Nettoyer avec soin afin de retirer tout surplus de colle et retirer le film protecteur.



TRAITEMENT ET ENTRETIEN DU BOIS

Le bois doit rester protégé de l'action du soleil, des dégâts dus au frottement, des insectes et champignons, ainsi que des variations d'humidité et de température. Ceci peut se faire grâce à différents produits: Vernis, Peintures, Lasures, ou Vernis à pores ouverts.

1. Vernis: Ils forment une pellicule solide et rigide qui ne peut suivre les mouvements du bois, car il peut se rompre ou s'écailler, de plus, il est transparent et par conséquent il ne protège pas le bois du rayonnement solaire. Il n'est pas recommandé pour un usage extérieur.
2. Peintures: elles forment une couche opaque sur la surface du bois et peuvent suivre les mouvements du bois, en fonction de la flexibilité des résines utilisées. Les pigments de la peinture protègent la résine et évitent une dégradation trop rapide. Elles durent plus longtemps que les vernis et évitent une dégradation trop rapide; cependant avec le temps il est impossible d'éviter la dégradation de la couche de peinture. Dans le cas des peintures, il est important d'employer celles pour la charpente.

3. Lasuras ou vernis à pores ouverts: Ce sont des produits de recouvrements intégrant des pigments et ne formant aucune couche sur le bois; ils sont donc capables de suivre les mouvements du bois. Sa durée est intermédiaire à celle des vernis et de la

peinture. Les pigments protègent la résine de la photo-dégradation ainsi que de l'action de l'eau, évitant sa détérioration rapide. Il en existe une très grande diversité (satiné, mat, avec filtres UV, colorés, incolores etc.).

Ces trois types de protection doivent se poser après l'application initiale d'un protecteur de fond qui peut s'apposer soit par pulvérisation soit par pinceaux. Dans le cas de profilé, il est conseillé de le traiter après l'installation afin de ne pas retirer le film protecteur et donc éviter qu'il ne se détériore durant le montage. S'il est réalisé avec broche, il faut insister plusieurs fois pour qu'il pénètre bien là où la fibre est perpendiculaire à la surface, normalement aux extrémités. Par la suite, il sera nécessaire de lui redonner un protecteur seulement une fois par an pour les lieux exposés au soleil, car le bois sèche et ouvre ses pores. Un bon vernis avant l'application favorisera l'absorption.

* En EXTÉRIEUR

Si le bois est très résistant à l'extérieur, appliquer une lasure ou bien une huile de teck, bien que dans ce cas la fréquence d'application dépendra des conditions climatiques auxquelles est soumis le bois. Dans tous les cas, dans le but d'assurer un

traitement durable et efficace il est recommandé d'appliquer un **protecteur de fond** puis d'appliquer le protecteur pigmenté (**lasure**), surtout s'il est prévu que le produit soit exposé au soleil.

Détériorations possibles et solutions

1.- Decoloración: Les rayons du soleil dégradent progressivement les résines de produits de finitions (surtout ceux qui sont transparent) et produisent un réchauffement à la surface du bois qui va le dégrader. Ce réchauffement est encore plus important si des protecteurs contenant beaucoup de pigments (en général les plus obscures) sont utilisés. Par conséquent, il n'est pas conseillé d'utiliser des protecteurs non transparents et pas très obscurs, c'est-à-dire des protecteurs moyennement pigmentés.

2.- Fissures: L'apparition de fissures est plus difficile à éviter car elles sont dues aux variations de température et d'humidité. Un bois qui subit une variation brusque de température ou d'humidité (par exemple un bois mouillé qui est subitement exposé au soleil) est soumis à un changement dimensionnel qui peut provoquer l'apparition de fissures. Celles-ci peuvent être évitées en partie grâce à un protecteur de fond, qui protège de l'humidité évitant ainsi un changement dimensionnel trop brusque. Si un bois posé en extérieur présente des fissures, il est possible d'utiliser un époxy pour bois.

Entretien du bois posé en extérieur

L'entretien doit être fait régulièrement, en général une fois par an ou dès que jugé nécessaire. Les pas à suivre pour un bon entretien sont généralement les suivants :

- Si la surface du bois est endommagée, il faudra poncer soigneusement la zone affectée, jusqu'à obtenir la qualité originale du bois.
- Assainir le bois, en ouvrant ses pores (peut être obtenu avec un ponçage de la surface, qui éliminera les irrégularités et la saleté)
- Appliquer ensuite une lasure qui permettra au bois d'absorber et d'expulser l'humidité de façon naturelle, et qui éventuellement contient des éléments fongicides et insecticides.
- Pour les bois exposés à l'action du soleil et aux variations d'humidité, il est important de maintenir des conditions les plus stables possibles. Pour cela il est recommandé de l'humidifier fréquemment afin de maintenir un niveau hygrothermique stable.

En INTÉRIEUR

Le traitement des bois posés en intérieur est similaire. Pour les meubles, on utilise généralement un vernis. Ce type de traitement peut être appliqué sur des profilés qui ne supportent pas le passage de personne (listel ou protection d'angle par exemple) mais le risque de rupture et d'écaillage du vernis ne le rende pas apte pour des profilés qui vont être soumis au passage, comme par exemple

Entretien du bois posé en intérieur

Dans le cas du bois pour intérieur, les variations de température et d'humidité ne sont habituellement pas très importantes, car en intérieur, ces valeurs sont assez constantes; de plus ils ne sont généralement pas exposés directement à la lumière du soleil. Pour les applications en intérieur, le bois une fois traité sera protégé pour toujours dans des conditions normales.

CONSEILS DE NETTOYAGE

- Si durant la mise en place, la pièce de bois est tachée, laver ou poncer le bois. Ne jamais utiliser de produits abrasifs (eau de javel, soude caustique, acide chlorhydrique) avec une éponge ou grattoir en aluminium. Il est recommandé un nettoyage fréquent, sans « tremper » le bois qui pourrait se fendre en séchant.

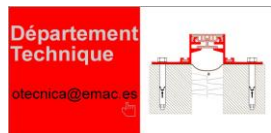
un nez de marche. L'application de peintures présente le même problème. Il est alors recommandé d'utiliser une lasure ou un vernis à pore ouvert.

Dans ce cas il est aussi conseillé d'appliquer aussi un **protecteur ignifuge**, qui retarde la prise du feu. Il s'applique sur la superficie par pulvérisation et sont indiqués pour les bois en intérieur, car ils sont lavables à l'eau.

Toutefois s'il est jugé nécessaire, le traitement en surface pourra être répété. Bien que les protections de fond ou les lasures ne forment pas de couche et ne nécessitent pas de ponçage, il est recommandé de poncer la surface afin de l'assainir, éliminer les éventuelles irrégularités et ouvrir les pores.

- L'eau claire ne tache pas le bois. Si on observe des taches sur le bois, le plus approprié est d'utiliser un chiffon humide.
- Si le bois est imperméabilisé, laver de la même manière qu'on le ferait pour le sol, en prenant soin de bien essorer la serpillère et utilisant des produits d'entretien doux, non agressifs pour le bois.

INFORMATION TECHNIQUE



Pour plus d'informations sur les caractéristiques techniques des

matériaux avec lesquels sont fabriqués les Novopeldaño[®] Romano, veuillez télécharger sa fiche technique sur www.emac.es.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter notre département technique : otecnica@emac.es.